

**Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation**



**Inspection de l'Enseignement Agricole**

**Diplôme :**

Baccalauréat professionnel « Technicien en expérimentation animale »

**Module :**

MP1 : Caractéristiques du fonctionnement de l'organisation et du secteur de l'expérimentation animale

**Objectif général du module :**

Caractériser le fonctionnement de l'organisation dans son environnement socio-professionnel et réglementaire

**Indications de contenus, commentaires,  
recommandations pédagogiques**

Ce module a pour objectif de connaître le fonctionnement de l'organisation et du secteur de l'expérimentation animale dans son environnement. L'enseignement prend appui sur des visites, sur l'intervention de professionnels. Il est important de valoriser l'expérience acquise en seconde professionnelle lors des stages. Ce module permet au futur technicien animalier de s'intégrer au sein d'une organisation professionnelle et de connaître le cadre réglementaire applicable aux entreprises du secteur. L'enseignement de ce module s'appuiera sur des pratiques pluridisciplinaires.

## **Objectif 1 - Situer la place de l'organisation et du secteur de l'expérimentation animale à différentes échelles géographiques (au niveau national, européen....)**

Cet objectif vise à connaître ce secteur dans son ensemble. Il peut être étudié à partir de visites mais aussi de contributions issues de revues professionnelles, d'intervenants et de l'expérience acquise lors des stages en seconde professionnelle.

### **Objectif 1.1 - Présenter un panorama du secteur de l'expérimentation animale**

- Montrer la place de l'expérience animale dans la recherche.
- Qualifier et quantifier la population animale utilisée dans le domaine de l'expérimentation.
- Connaître des noms de groupes pharmaceutiques (noms, implantation et poids économique....).
- Prendre conscience que les groupes raisonnent leurs actions au niveau international.

### **Objectif 1.2 - Présenter l'évolution des structures**

- Mettre en évidence le mouvement de concentration des entreprises ainsi que leur stratégie.
- Connaître les principales notions relatives à la concentration des entreprises (croissance horizontale, verticale, ....).
- Cerner l'impact de la demande sociétale au niveau éthique notamment et en tenant compte des évolutions liées au développement durable (bien être animal.....).

## **Objectif 2 - Caractériser le fonctionnement de l'organisation dans son contexte socio-professionnel**

### **Objectif 2.1 - Présenter les différentes organisations du secteur**

- Présenter les organisations concernées : laboratoires de recherche et pharmaceutiques (institut national de la santé et de la recherche médicale, centre national de la recherche scientifique, INRA (institut national de la recherche agronomique), les laboratoires pharmaceutiques pour la recherche et le développement des nouveaux médicaments, les grands hôpitaux, les fondations., les facultés...).
- Comprendre que la recherche fondamentale est dévolue au secteur public alors que la recherche appliquée relève du secteur privé.
- Connaître les principales caractéristiques statutaires de ces organisations et leurs conséquences au niveau de l'organisation.

### **Objectif 2.2 - Décrire l'ensemble des facteurs constitutifs de l'entreprise ou de l'organisation**

- Connaître les différents facteurs internes : support foncier, bâtiments, installations et main-d'oeuvre.
- Distinguer les atouts et les contraintes du système.
- Repérer les différentes fonctions au sein de l'entreprise au moyen d'un organigramme.
- Définir les liaisons entre les différents services.

### **Objectif 2.3 - Établir un schéma synthétisant le fonctionnement de l'organisation**

### **Objectif 3 - Situer l'entreprise dans un cadre social et réglementaire**

#### **Objectif 3.1 - Présenter le cadre législatif**

Les différents niveaux de la législation ayant été présentés succinctement en seconde, il s'agira de les développer.

#### **Objectif 3.2 - Présenter le statut juridique de l'animal et les obligations des détenteurs**

Définir les notions d'animaux domestiques et non domestiques en s'appuyant sur les différents codes (code rural, code pénal....). Montrer que l'animal est un être vivant, sensible et l'incidence sur la réglementation. Certains points peuvent être développés : la charte nationale portant sur l'éthique de l'expérimentation animale, la demande d'autorisation d'expérimentation, l'agrément des établissements élevant des animaux destinés à l'expérimentation. Il est conseillé de parler du registre indiquant l'origine des animaux et leur destination lors de leur sortie. D'autres points pourront être développés : le transport des animaux, les conditions d'hébergement et d'étude des animaux de laboratoire.....

#### **Objectif 3.3 - Définir le rôle des organismes de l'État dans le domaine de la protection animale**

Présenter le rôle des services de l'État tels que : le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, les préfetures, la commission nationale de l'expérimentation animale, le comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) et les contrôles des établissements, les services de douane...

#### **Objectif 3.4 - Identifier le rôle des autres acteurs économiques ainsi que leur importance en matière d'éthique**

Présenter les comités internes et externes. Expliciter le fonctionnement des groupes les plus actifs. Montrer l'impact de certaines organisations sur l'évolution de l'expérimentation animale (associations de protection des animaux).

## **Activités pluridisciplinaires**

**Thème proposé : Approche globale 14 heures**  
SESG / Zootechnie Animalerie

A partir de visites, comprendre le fonctionnement d'une entreprise du secteur. Réaliser un schéma synthétique mettant en évidence les relations entre les acteurs organisées dans un but précis. Il est conseillé de faire au moins deux visites dans des organismes différents en terme de statuts et/ou d'objectifs

## Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

### Sites :

- LEEM (les entreprises du médicament)
- GIRCOR.net (groupement interprofessionnel de réflexion et de commission sur la recherche)
- CNRS (centre national de la recherche scientifique)
- AFSTAL (association française des sciences et techniques de l'animal de laboratoire)
- INSER (Institut national de la santé et de la recherche médicale)
- Legifrance
- Le conseil canadien de protection des animaux
- pharmacorama
- ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- eurasanté
- AFSSAPS (agence française de sécurité sanitaire des produits de santé)

### Autres ressources :

- La revue STAL (Sciences et techniques de l'animal de laboratoire)
- La charte nationale portant sur l'éthique de l'expérimentation animale
- La revue l'entreprise
- Les echos, le monde